

## **A l'IMCE, on forme aussi des citoyens....**

Une école peut donner de très belles qualifications mais celles-ci ne suffisent pas à faire de nos élèves des citoyens-acteurs positifs à part entière prenant en main leur destinée. Tout jeune quittant l'école doit être capable, au delà des compétences, de s'intégrer socialement pour pouvoir se réaliser pleinement.

C'est encore plus criant pour les élèves que nous accueillons à l'IMCE.

Cette capacité à l'intégration est une responsabilité de l'école. Cela se construit à l'école par le réapprentissage de la parole et de l'écoute.

Comment ?

- Sas d'écoute de la direction : en dehors du racket, du trafic et des faits de violence quine se discutent pas, tout autre point peut l'être.
- Fiche de réflexion :
- Travail sur le projet personnel :
- Conseil de citoyenneté :
- Délégués de classe :
- Jeux de collaboration :
- Conseils de tous :
- Semaine du bien-être :

Au delà des dispositifs décrits ci-dessous, ce qui importe, c'est d'abord un état d'esprit de l'adulte professionnel de l'enseignement

- qui comprend que c'est par l'écoute et la parole qu'une saine autorité se construit,
- que chaque élève est capable de jugements, d'exposer des points de vue, de s'expliquer, d'essayer de comprendre, de se remettre en question si on l'y accompagne, de faire œuvre de propositions.

**Par le réapprentissage de l'écoute et de la parole, nous amenons l'élève à répondre à deux questions fondamentales : « Qui suis-je ? » « Que vais-je faire de ma vie ? ».**

**Le faire, c'est redonner à l'élève confiance en lui et au monde adulte, c'est donner toutes les chances à notre société de pouvoir l'accueillir positivement.**